

si je me permets de mentionner ses contributions à certains organismes de bienfaisance, qui me tiennent particulièrement à cœur mais auxquelles d'autres députés s'intéressent également.

Le député qui lui succède à la Chambre au titre de ministre de la Santé nationale, et du Bien-être social (M. Martin) est un homme très compétent et qui a à cœur la santé des Canadiens. Il s'efforcera, j'en suis sûr, de s'acquitter dignement des obligations qu'avait assumées son prédécesseur, qui désirait rendre service au pays en favorisant la santé de ses concitoyens.

Je n'ai pas eu le plaisir de connaître le jeune député des provinces Maritimes que le parti libéral vient de perdre. Je m'associe, toutefois, à mes commettants pour adresser mes sincères condoléances au premier ministre à l'égard de la perte que subit le Canada par suite du décès de ces trois parlementaires disparus depuis la dernière session.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar):** Monsieur l'Orateur, c'est, je crois, une chose singulière que d'avoir, le jour même du début de la première session d'un nouveau parlement, à déplorer le décès de deux députés récemment élus. Je n'ai jamais connu M. McMillin, mais il est certain que sa perte sera ressentie par le chef de l'opposition (M. Drew) et par le parti auquel il appartenait. Nous voulons exprimer nos condoléances à sa veuve et à sa famille, et regretter, en même temps, la perte subie par le parti conservateur progressiste.

La plupart d'entre nous connaissons bien M. Michaud. Il avait son siège à peu près vis-à-vis l'endroit où je me trouve maintenant et, en tout temps, il restait l'un des esprits les plus vifs de la Chambre. Il lui arrivait souvent de donner du relief à un discours par des interruptions adroitement placées. Son absence créera un grand vide parmi nous, car il avait mérité l'amitié et le respect des membres de tous les groupes. Il est triste en vérité qu'un jeune homme décède ainsi. Nous savons qu'au cours de la dernière session il n'était pas bien et, revenant ici après une maladie, il était loin d'avoir bonne mine. Il est vraiment tragique qu'un homme jeune, à l'avenir si prometteur, soit mort au moment où il était en mesure de rendre de grands services à ses électeurs comme à son pays. Nous exprimons nos condoléances à sa veuve et à sa jeune famille.

J'aimerais exprimer au gouvernement et aux membres du parti libéral le regret que nous ressentons de la perte d'un autre de leurs collègues. A mon avis, le premier ministre a eu raison de souligner, cet après-midi, le

décès du sénateur Ian Mackenzie qui, pendant si longtemps, a siégé à la Chambre des communes. Cependant, l'usage veut qu'en pareille occasion, on ne parle que des membres de la Chambre et je me propose uniquement, pour l'instant, d'exprimer à sa veuve mes condoléances et celles de mes collègues.

J'espère qu'au cours de la présente législature, qui vient de se réunir pour la première fois aujourd'hui, pareilles circonstances ne se présenteront pas souvent.

**M. Solon E. Low (Peace-River):** Monsieur l'Orateur, je voudrais m'unir aux hommages rendus cet après-midi à trois parlementaires dont le décès constitue une perte pour le pays.

Je n'ai pas connu M. McMillin, mais ce qu'on a dit me convainc que le parti conservateur progressiste et le chef de l'opposition (M. Drew) regretteront beaucoup sa disparition. Nous leur offrons, ainsi qu'à la famille du défunt, nos condoléances.

Quant à mon défunt ami de Restigouche-Madawaska, qu'on me permette de dire que cet excellent homme jouissait de mon respect et de mon estime les plus vifs. Comme j'ai siégé vis-à-vis de lui pendant quatre ans, j'ai pu apprécier ses belles qualités. S'il prit part à la session du printemps sans songer à se ménager, c'est à cause du civisme qui le caractérisait. Voilà une qualité que nous admirons chez un collègue, indépendamment de son affiliation politique.

Je sympathise avec le premier ministre et le parti libéral, si vivement éprouvés par la perte de ce jeune homme si bien doué. A la famille de M. Michaud, nous exprimons nos plus profondes condoléances. Puisse le Seigneur adoucir le deuil dans lequel l'a plongée la perte de leur cher disparu. Nous chérirons toujours sa mémoire.

Quelques mots à la mémoire de feu le sénateur Mackenzie. Il convenait que le premier ministre signalât son décès et que nous rendions hommage à celui qui a siégé si longtemps parmi nous. Sa carrière brillante est connue de tous les Canadiens renseignés. Nous offrons nos condoléances à sa veuve et à tous ceux qui sont éprouvés par sa perte.

#### COMITÉS PERMANENTS

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre)** propose:

Qu'un comité spécial composé de MM. Fournier, Claxton, Casselman, Johnston et Weir, soit chargé de dresser et de remettre, avec toute la diligence voulue, la liste des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement.

(La motion est adoptée.)